

# Ligue de karting MLR

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Pour diffusion immédiate*

Montréal, Vendredi le 1<sup>er</sup> Novembre 2002

### SÉBASTIEN MUSSELY DISQUALIFIÉ À EURO-KARTING

---

**Montréal (KMLR)** – La direction de la ligue a fait savoir à l'écurie Speedvision Racing, que son pilote Sébastien Mussely, a été officiellement disqualifié de l'épreuve #2 de la saison puisqu'il a quitté son kart durant la course, enfreignant ainsi l'article 2.9 du livre de règlement de la ligue de karting MLR. De plus, il a été avisé qu'en cas de seconde offense, il sera automatiquement suspendu pour les deux Grand Prix suivant.

Cette rétrogradation fait en sorte que les pilotes Michel Famery, Mario Trahan et François Hamelin, bénéficieront des positions 17,18 et 19 respectivement. De son côté, Sébastien Mussely se voit attribué la position #20. Cependant, en raison de leurs résultats en qualifications, ce gain de positions n'entraînent aucun point boni supplémentaire. Pour ce qui est de Mussely, cette disqualification, ne lui occasionne aucune perte de point également suite à ses résultats de qualification et de course.

Cette décision est effective immédiatement, et le classement de l'épreuve Euro-Karting est ajusté en conséquence.

Le Commissaire

-- 05 --

Pour renseignements : 2002 – 05  
Ligue de karting MLR – Bureau du commissaire  
<http://pages.infinit.net/karting>